

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1023 12/08/1953

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
12 août 1953

Numéro JO  
n° 11 du 01/09/1953

Date du numéro  
1 septembre 1953

### TEXTE INTÉGRAL

Est rapportée la décision n° 859 en date du 30 juin 1953 accordant le droit à l'indemnités familiale en ce qui concerne le garde-cerle : Mohamed Hassan, 2e classe, Mle 354. Ce garde-cerle a droit au rappel pour compter du 25 janvier 1953.